



## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
 Nombre de membres présents : **26**  
 Nombre de votants : **34**  
 Date de convocation : **23/03/2017**

**OBJET : VOTE BUDGET PREVISIONNEL 2017 –  
 BUDGET GENERAL**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-SEPT** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) – TAURINYA (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) – MASO (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, BOURRAT, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, COUSSOLLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H. LLOBET (Brouilla) à P. TAURINYA  
 M. PIMENTEL (Fourques) à J.L. PUJOL  
 P. BELLEGARDE (Passa) à P. MAURAN  
 J.C. BERNADAC (Thuir) à J.M. LAVAIL  
 D. RUIZ (Thuir) à R. LEMORT  
 L. FERRER (Thuir) à S. RAYNAL  
 P. MAURY (Thuir) à T. VOISIN  
 J. ALBERT (Trouillas) à R. ATTARD

Absent :

A. DOUTRES (Caixas)  
 C. VILA (Oms)  
 N. MON (Thuir)  
 R. PEREZ (Thuir)

**Monsieur Jean CHEREZ** est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil a été adopté à l'unanimité sans observation.

**VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2017 : BUDGET PRINCIPAL**

Le Président **PRESENTE** à l'Assemblée les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'exercice 2016 du budget principal de la Communauté de Communes des Aspres

Le Conseil Communautaire,

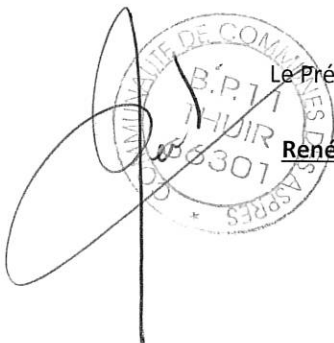
Où l'exposé de son Président,  
Et après délibération,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

**VOTE** le budget prévisionnel 2017 du Budget Principal tel qu'annexé, s'équilibrant à :

- Section de fonctionnement : 12 041 110,03 €
- Section d'investissement : 4 918 223,50 €

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
**René OLIVE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20170330-42-17-BP2017BGa-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2017